

SERVICE FINANCES
EM/GLN

CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 21 MARS 2007

DELIBERATION

OBJET : Demande de subvention de l'association Ingalan

L'association Ingalan, verbe breton signifiant partager, égaliser, a été créée en Janvier 2004 dans le but de doter la Bretagne d'une structure capable d'intervenir sur les cinq départements afin d'y mener deux missions : la promotion et le développement du commerce équitable.

C'est dans cet esprit que l'association a décidé de mettre en place le 1^{er} salon du commerce équitable les 11, 12 et 13 mai prochain à Lorient. Mis en place à l'intention du public, ce salon sera l'occasion de rencontres entre les professionnels, collectivités, organismes financiers et associations

L'association invite les communes bretonnes à soutenir cet évènement et sollicite une participation financière en fonction de la démographie de celles-ci. Pour PLOEMEUR, la participation sollicitée s'élève à 150 €

Le Conseil Municipal, vu l'avis favorable de la commission « Finances, Ressources Humaines, Administration Générale », et après en avoir délibéré,

➤ APPROUVE cette proposition à l'unanimité.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME
Le Premier Adjoint

Joseph FORES